



PRIX 2016
**ÉNERGIES
CITOYENNES**

Mérignac lutte contre le changement climatique en mode participatif

Lauréate des Prix Énergies Citoyennes dans la catégorie « de 20 000 à 100 000 habitants », la ville de Mérignac, en Gironde, est déjà auréolée de récompenses pour sa politique de développement durable construite en mode participatif.

Le troisième plan d'actions de l'Agenda 21 de Mérignac sera un « cru » particulièrement participatif. « Nous l'avons élaboré avec de nombreux partenaires et avec un panel de 30 citoyens représentatif de la population. Deux cabinets nous ont accompagnés pour favoriser cette nouvelle méthode de travail. Ce plan est en train d'être mis en forme pour une diffusion début 2017 », souligne l'adjoint au maire de Mérignac délégué au développement durable, à la démocratie locale et à la ville numérique, David Charbit.

Une « mallette énergie »

C'est suivant cette philosophie d'appropriation par les citoyens que le dispositif expérimental de « mallette énergie » a été mené auprès de 30 familles. Objectif : leur apprendre à identifier, notamment via l'utilisation d'appareils de mesures, les leviers leur permettant de réduire leurs consommations d'eau et d'énergie. « En apprenant aux gens à faire eux-mêmes, nous avons eu des résultats bien meilleurs que si un expert était passé chez eux faire un audit », constate l'élu. Pour sensibiliser les citoyens aux enjeux énergétiques, la ville a construit tout un programme : plantations d'arbres, conférences sur le climat, rencontres-débats, atelier nature en ville ou ateliers pédagogiques pour les jeunes.



Projet
mallette
énergie



En parallèle, la commune veille à se montrer exemplaire. « L'exemplarité est le chapitre 1 de toute politique publique. Nous suivons ainsi de près nos consommations et avons par exemple mis en place 850 m² de panneaux solaires photovoltaïques. Nous avons aussi mis à disposition des agents des vélos électriques ; de plus, 50 % de notre flotte de véhicules roule à l'électrique, au GNV ou au biodiesel », se félicite l'adjoint au maire.

Plan bâtiment durable

La ville a aussi déployé un plan bâtiment durable avec une cible Haute Qualité Environnementale (HQE) pour toute rénovation ou construction. Cette volonté est symbolisée par la construction d'un bâtiment bois biosourcé allant au-delà du niveau de la RT 2012 (réglementation thermique 2012). Enfin, un projet de gros réseau de chaleur alimenté par de la géothermie profonde est étudié de très près. Et pour se préparer à l'avenir, la ville de 68 000 habitants réfléchit déjà aux solutions qui permettront au territoire de s'adapter au réchauffement climatique.

TÉMOIGNAGE

David Charbit, adjoint délégué au développement durable, à la démocratie locale et à la ville numérique



« Nous comparer et échanger avec d'autres collectivités innovantes »

« La ville est engagée depuis plus de douze ans dans un fort processus d'Agenda 21. Au fil des années, nous avons reçu beaucoup de distinctions. Elles sont importantes pour montrer aux Mérignacais notre volonté d'exemplarité. Les projets ayant trait au développement durable sont en effet souvent difficiles à afficher et/ou à quantifier. Ils concernent en général beaucoup d'acteurs qui agissent en transversalité. Ils ont un début mais pas vraiment de fin. Au-delà de la valorisation de nos actions, les Prix Énergies Citoyennes ont permis à la commune de rentrer dans un panel de lauréats composé de personnes en pointe sur ces sujets. Cela permet d'échanger et de se comparer avec ces collectivités innovantes. Ce type d'échanges, que nous n'avons pas forcément trouvé ailleurs, est très enrichissant ».

Déposez votre candidature pour la 8^{ème} édition des Prix Énergies Citoyennes avant le 8 septembre 2017 sur www.energies-citoyennes.fr

